

# Bachelier en génie électrique

<b>HELHa Charleroi</b> 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

BE233 ETHIQUE ET CITOYENNETE			
Ancien Code	TEBE2B33BE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIGE2330		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Stephan BLANCKAERT</b> (stephan.blanckaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise à favoriser le travail en groupe et est inspirée de la pédagogie du projet afin de développer des compétences interpersonnelles.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'information et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

#### Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

#### Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

#### Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- 4.2 Participer à la démarche qualité
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

#### Compétence 7 **Ouvrir au développement durable**

- 7.1 Comprendre et maîtriser les concepts de DD et ses enjeux
- 7.2 Optimiser la gestion des ressources (eau, matières premières...)
- 7.3 Maîtriser les techniques de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
- 7.4 Participer à l'amélioration du bien-être et de la santé

7.5 Minimiser les besoins énergétiques

7.6 Maîtriser les outils de mesure et le suivi de consommation

### Acquis d'apprentissage visés

- Travailler en équipe ;
- Répartir des tâches ;
- Planifier des objectifs spécifiques dans le but d'atteindre un objectif final ;
- Tenir une réunion (Procès-verbal, ordre du jour, présidence, secrétariat, mode décisionnel, ...) ;
- Respecter des échéances ;
- ...

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEBE2B33BEA Éthique et citoyenneté

24 h / 3 C

### Contenu

Travail de groupe

Projet à définir et à réaliser

### Démarches d'apprentissage

Mise en situation

### Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur accompagne les étudiants tout au long du processus d'identification jusqu'à la réalisation du projet ; La première séance a été consacrée à l'identification de l'objectif final (choix du projet par les étudiants eux-mêmes) ;

Lors de chaque séance, le professeur guide les étudiants dans la réalisation du projet ;

Les étudiants transmettent au professeur les PV de leurs réunions.

### Sources et références

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Au Q2, l'évaluation est continue.

Tout le processus de réalisation du projet est évalué et pas uniquement le résultat final.

En cas d'échec au Q2, un travail sera demandé pour le Q3

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

### **Dispositions complémentaires**

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre 2024.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).